

20/02/2015 - CR – Comité de pilotage - Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants

Présents : Joël LECUSSAN (Mix Art Myrys/FRAAP/ARTfactories/Autre(s)pARTs), Emmanuelle CASTANG (coordinatrice THEMAA), Vanessa RIPPE (Hostellerie de Pontempeyrat / Fédération des arts de la rue Rhône- Alpes), Jean-Pierre BRIERE et Marie CROUAIL (Méga Pobec, le LIEN), Chloé SECHER (coordinatrice Actes if). Par skype : Véra BEZSONOFF (Fédélima).

Actualités :

En Normandie, le LIEN se structure petit à petit et travaille à la définition des objectifs qu'il souhaite se donner. Il réunit aujourd'hui une dizaine de lieux, il est nécessaire de faire connaître le réseau en région. Il travaille sur la réalisation d'un état des lieux des dispositifs de soutien aux lieux intermédiaires en vue de la réalisation d'une contribution.

En Rhône-Alpes, il y a une belle dynamique portée par plusieurs réseaux (Fédération des arts de la rue RA, Synavi, Art Vif, etc.). Le chantier sur les lieux de Fabrique est couplé à celui de la réforme territoriale et l'arrivée de la Métropole, ils ne sont par contre pour l'instant pas dans l'anticipation de la fusion avec l'Auvergne. Michel Rotterdam sera le futur DAC de la Métropole. Les acteurs engagés dans cette dynamique ont identifié entre 30 et 50 lieux qu'ils vont rencontrer. Chaque rencontre est l'occasion de présenter la démarche régionale et la CNLII. Véra indique que des lieux comme le Périscope ou la Cigale sont typiquement des lieux intermédiaires et qu'il serait intéressant de les rencontrer.

Joël a modéré un atelier lors d'une rencontre organisée autour de l'inauguration du 37^{ème} Parallèle prêt de Tours le 12 février. Cette rencontre autour des lieux de fabrique et d'innovations fût l'occasion de présenter la démarche de la CNLII. Par ailleurs, Joël revient sur la rencontre organisée par le Ministère de la Culture autour du Vivre Ensemble. Plusieurs organisations étaient présentes (FRAAP, Fédélima, Af/Ap, etc.). L'objectif de cette rencontre était de construire un discours commun avec l'éducation nationale. Joël témoigne d'une vision très descendante toujours à l'œuvre et d'un discours emprunt d'excellence artistique.

Af/Ap n'a pas de nouvelle depuis leur dernier rdv au MCC où il avait été question d'un conventionnement tripartite politique de la ville et MCC. Joël nous tient informés des évolutions et de la nécessité d'une éventuelle interpellation de la CNLII.

Validation de la Charte :

Le CA d'Actes if valide et signe la dernière version de la Charte.

La Fédération des arts de la rue Rhône-Alpes a validé la charte à l'unanimité même si des remarques sur le style littéraire un peu trop complexe ont encore été formulées.

Le Bureau Exécutif de la Fédélima valide la signature de la Charte au titre de soutien étant donné que tous les lieux de la Fédélima ne sont pas des lieux intermédiaires. Ils ont une AG le 9 mars et envisagent de diffuser la charte à ce moment là.

Le CA de la FRAAP se réunit le 21/02/2015.

Le CA de THEMAA se réunit en mars.

Définition du plan d'actions :

***Communication sur la Charte, le référentiel, la cartographie**

Chloé met en ligne la dernière version de la Charte.

Il convient d'avoir une cartographie opérante avant de lancer la communication sur cette Charte. A ce sujet le comité de pilotage valide le principe de test des deux versions de cartographies repérées par Julie Desmidt (15€ chacune, l'une sera prise en charge par la FRAAP, l'autre par Actes if). Julie se charge de mettre en ligne la cartographie.

Il faut également réfléchir à un outil qui permette aux individus, lieux et collectivités de signer cette charte en direct ou en tant que soutien. L'idéal serait d'avoir un outil en ligne qui le permette directement. Chloé se renseigne.

Une fois cette cartographie en ordre de marche, il est nécessaire de communiquer sur la charte, le référentiel et la cartographie à nos membres respectifs, aux participants au forum ainsi qu'aux partenaires susceptibles d'être intéressés notamment les associations d'élus, de DAC, le Ministère, etc.

Chloé et Joël se chargent de préparer un mail commun qui présente la démarche collective ainsi que la charte, le référentiel et la cartographie.

***Coordination de rencontres publiques régionales**

Il convient de penser l'articulation entre le local et le national.

Il s'agit de profiter des rencontres organisées par les différentes organisations pour faire un temps d'échange autour de la CNLII et de la Charte. Cela suppose de préparer lors d'un prochain comité de pilotage une trame type de ces rencontres. Il est convenu de partager un fichier pour recenser l'ensemble des rencontres organisées dans les différentes régions.

En parallèle, nous décidons d'établir un fichier qui rassemble l'ensemble des lieux intermédiaires et indépendants membres de nos organisations région par région, afin de nous permettre de les convier aux différentes rencontres.

Emmanuelle se charge de la réalisation et du partage de ces fichiers.

***Ouverture du comité de pilotage**

Après discussion, l'ouverture du comité de pilotage semble quelque peu prématurée. En revanche il est convenu d'organiser un temps de travail avec plusieurs associations d'élus, de DAC, le Ministère, etc. autour de la CNLII, de la charte et des différentes problématiques des lieux intermédiaires et indépendants. Ce temps de travail pourrait avoir lieu à Avignon.

***Organisation de la rencontre nationale**

Après discussion, le comité de pilotage décide d'organiser la prochaine rencontre nationale des lieux intermédiaires et indépendants fin janvier – début février 2016. Il serait bénéfique de connaître rapidement la date de ces rencontres afin de pouvoir communiquer.

Prochain Copil le 27 mars 2015 à 14h à la Maison des réseaux.